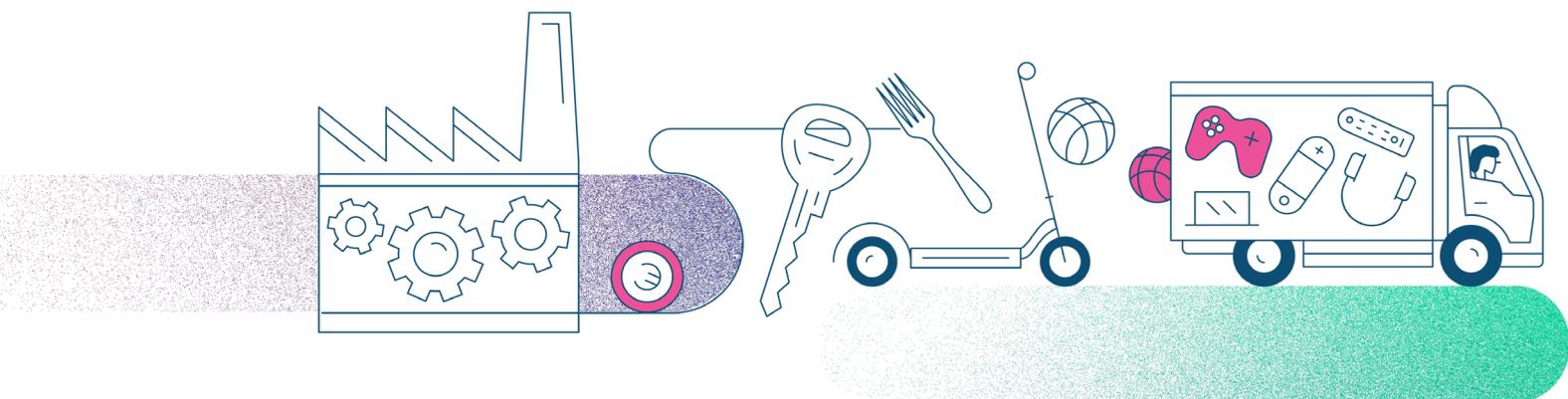
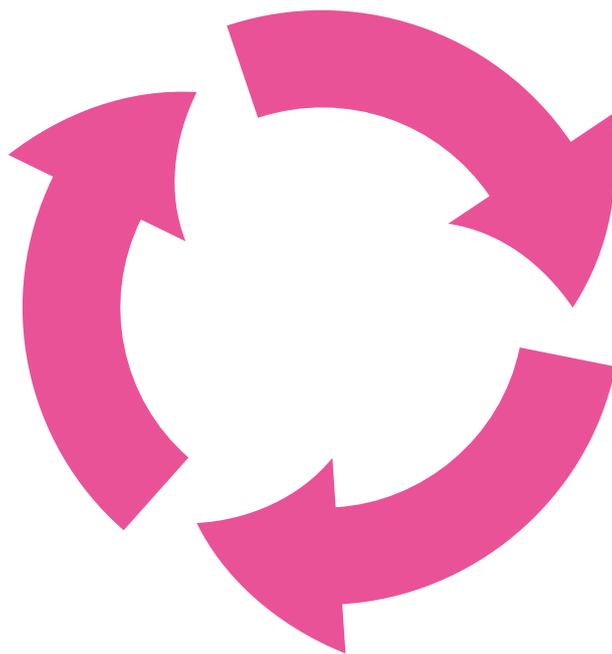




SCREELEC-BATRIBOX

PIONNIER DU RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES





Nous nous engageons à intervenir sur l'intégralité du cycle de vie des piles et batteries.

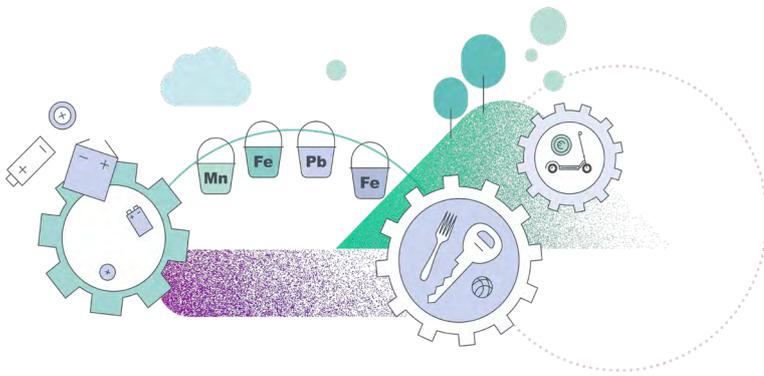
EMMANUEL TOUSSAINT DAUVERGNE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SCRELEC-BATRIBOX

« Avec 6200 tonnes collectées, l'année 2023 a été marquée par des résultats exceptionnels pour Screlec-Batribox. Ce record vient mettre en lumière notre engagement continu en faveur de la gestion responsable des piles et des batteries usagées. Conjugués à une dynamique croissante au sein de notre écosystème, ces chiffres renforcent notre détermination à jouer un rôle clé dans la construction des filières de demain. Au-delà des frontières classiques de la collecte et du recyclage, nous nous engageons à intervenir sur l'intégralité du cycle de vie des piles et batteries, de leur conception à leur seconde vie.

Un de nos objectifs pour l'année 2024 est de faire évoluer notre offre de services, afin de répondre aux besoins croissants de nos adhérents et partenaires. Nous sommes également résolus à intensifier nos efforts de sensibilisation auprès des citoyens, les encourageant à adopter le tri des piles et batteries portables, un geste simple qui contribue grandement à la préservation de l'environnement et à la réduction de l'extraction de nouvelles matières premières. Face à la rareté croissante des ressources et à l'évolution des cadres réglementaires, Screlec-Batribox affirme sa volonté de jouer un rôle prépondérant dans cette transition.

Dans un monde où les besoins en batteries ne cessent de croître, Screlec-Batribox a également anticipé cette évolution du secteur en adoptant une approche proactive. Nous avons déjà mis en place une filière volontaire de collecte des batteries de petite mobilité et établi des partenariats stratégiques afin de rester en première ligne de l'innovation et de la durabilité. Nous croyons fermement que l'éco-conception des batteries et le prolongement de leur durée de vie sont des impératifs essentiels pour répondre aux défis actuels de l'économie circulaire et concernent de larges catégories industrielles. A ce titre, nous mettons tout en œuvre pour répondre aux obligations ambitieuses du règlement européen sur les batteries.

Forts de nos 25 ans d'expertise, nous sommes résolument engagés dans notre mission, conscients que chaque geste compte dans la construction d'un monde plus durable pour les générations futures. »



Screlec-Batribox, le chef d'orchestre d'une filière ambitieuse

Screlec-Batribox en quelques dates

- **2024** Préparation de la demande d'agrément. Attribué en 2025 pour les nouvelles catégories de batteries. Une année riche en partenariat également notamment avec Ecologic, Volt'R, Elise...
- **2023** Screlec-Batribox se prépare activement à la mise en oeuvre du nouveau règlement européen qui instaure dorénavant 5 catégories de batteries ainsi que d'ambitieux objectifs.
- **2022** L'éco-organisme est de nouveau agréé par l'Etat pour 3 ans et poursuit sa double mission de collecte des piles et batteries et de sensibilisation au geste de tri.
- **2020** Screlec-Batribox lance sa filière volontaire **e-mobilité** pour donner une seconde vie aux batteries d'engins de la petite mobilité électrique.
- **2019** Screlec-Batribox fête ses 20 ans d'expertise des boucles de recyclage, depuis la collecte jusqu'à la réintégration des matières premières issues des piles et accumulateurs portables.
- **2012** Screlec-Batribox entre dans une dimension d'échanges avec ses confrères européens en tant que membre fondateur d'EUCOBAT (European Compliance Organisation for Batteries), qui regroupe une quinzaine d'éco-organismes en Europe, pour le recyclage des piles et petites batteries usagées.
- **2008** Screlec-Batribox lance sa solution de collecte et de recyclage à destination du grand public.
- **1999** Deuxième éco-organisme à voir le jour en France, Screlec-Batribox se voit confier la mission de collecter et recycler les piles et les batteries usagées. Une première à l'heure où l'économie circulaire est un concept encore inconnu du grand public.

Screlec-Batribox est un éco-organisme à but non lucratif qui intervient sur l'ensemble du cycle de vie des piles et batteries. Investi d'une mission d'intérêt général, ses objectifs sont d'organiser la collecte et le recyclage de ces produits en France métropolitaine et dans certains territoires d'Outre-mer, de promouvoir l'éco-conception et le réemploi auprès de ses 6722 entreprises adhérentes, et de sensibiliser le grand public aux éco-gestes.

Acteur engagé, Screlec-Batribox intervient depuis 1999 sur l'intégralité du cycle de vie des piles et des batteries : éco-conception, collecte, recyclage responsable, réparation et réemploi. En 2023, son chiffre d'affaires s'élevait à plus de 12,1 Millions d'euros.

Screlec-Batribox en quelques chiffres

6 200

Tonnes de déchets collectés en 2023

6 722

Adhérents

32 222

Points de collectes

20

Actionnaires

40

Centres de regroupement

4

Centres de tri

13

centres de traitement

3/4

Des métaux issus du recyclage réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits

ADN, Valeurs & nouvelles ambitions

Véritable acteur de l'économie circulaire, Screlec-Batribox s'engage sur l'ensemble du cycle de vie des piles et batteries : encourager l'éco-conception auprès de ses adhérents, optimiser la réparation, le réemploi et le recyclage, fournir des matières premières secondaires à l'industrie française.

SA MISSION : TRANSFORMER LES BATTERIES USAGÉES EN RESSOURCES

Avec ses 25 ans d'expérience, Screlec-Batribox a acquis une solide expertise de la gestion des filières REP ainsi qu'une connaissance approfondie des parties prenantes et des acteurs institutionnels.

En pilotant l'ensemble de la filière, de la collecte à la valorisation des déchets, avec une logistique optimisée, l'éco-organisme prouve au quotidien sa capacité à capter les gisements diffus.

La pédagogie étant l'une de ses préoccupations majeures, Screlec-Batribox met un point d'honneur à développer des opérations de terrain et des outils de sensibilisation ciblés.

Pour faciliter et dynamiser la collecte, Screlec-Batribox sort des sentiers battus et propose des solutions innovantes telles que les collectes événementielles directement dans les magasins de proximité et la mise en place de nouvelles typologies de points de collecte (gares, bornes mutualisées avec les déchets électriques et électroniques...). Screlec-Batribox développe également des partenariats sur les thématiques de la seconde vie.

NOUVELLES FILIÈRES ET PARTENAIRES STRATÉGIQUES

Screlec-Batribox s'entoure de partenaires stratégiques, comme des industriels, des instituts de recherche (Verkor, RS2E, CNRS Entreprises...) mais aussi des start-up (Gouach, Volt'R, Doctibike, Nowos...) pour innover et rester précurseur sur la durabilité du cycle de vie des piles et batteries.

2024, marque également un tournant avec un nouveau partenariat prometteur entre Screlec-Batribox et l'éco-organisme des déchets électroniques Ecologic. Ces deux acteurs veulent unir leurs forces afin de mettre en place des solutions adaptées pour leurs adhérents communs.

En collaborant étroitement avec des acteurs clés pour favoriser la réparation, le reconditionnement et le réemploi, Screlec-Batribox explore de nouvelles voies pour une gestion encore plus responsable de la filière, au-delà du recyclage.

Ces collaborations reflètent non seulement l'engagement envers l'innovation, mais elles sont également la preuve de la figure de chef de file que Screlec-Batribox souhaite prendre sur le secteur des piles comme des batteries.



L'expertise Screlec-Batribox

SCRELEC-BATRIBOX CONFIRME SON RÔLE MAJEUR DANS LA FILIÈRE POUR ASSURER UNE TRANSITION RÉUSSIE VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES BATTERIES ET CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

Le nouveau règlement du Parlement européen relatif aux batteries et aux déchets de batterie a notamment pour objet de renforcer les règles de durabilité et de sécurité ainsi que les règles relatives à la seconde vie des batteries. Il marque une étape importante dans la transition d'une industrie des batteries plus durable, responsable et respectueuse de l'environnement, tout en offrant des garanties de transparence et d'informations accrues aux consommateurs.

Le Règlement a vocation à élargir le champ d'application des batteries couvertes par la Responsabilité Élargie du Producteur. Ainsi, **toutes les catégories de batteries sont concernées**, quels que soient leur forme, leur volume, leur poids, leur conception, les matières qui les composent, leur type, leurs caractéristiques chimiques, leur utilisation ou leur finalité.



IL EXISTE DÉSORMAIS 5 TYPES DE BATTERIES

- 1 Batterie portable :**
< 5 kg, non spécifiquement conçue pour un usage industriel
- 2 Batterie Moyens de Transport Légers :**
< 25 kg, dédiée à la petite mobilité
- 3 Batterie « SLI », ou « batterie de démarrage, d'éclairage et d'allumage » :** spécifiquement conçue pour fournir de l'énergie électrique aux systèmes de démarrage, d'éclairage ou d'allumage.
- 4 Batterie industrielle :** spécifiquement conçue pour des usages industriels, destinée à des usages industriels après avoir fait l'objet d'une préparation en vue d'une réaffectation ou toute autre batterie qui pèse plus de 5 kg.
- 5 Batterie de véhicule électrique :** spécifiquement conçue pour fournir l'énergie électrique nécessaire à la traction des véhicules hybrides ou électriques de catégorie (véhicules motorisés à deux, trois ou quatre roues), qui pèse plus de 25 kg.

Screlec-Batribox a anticipé l'évolution de ce contexte réglementaire, en lançant dès 2020 une filière volontaire spécifique aux batteries d'engins de la petite mobilité électrique (vélos à assistance électrique, scooters, et Engins de Déplacement Personnels Motorisés comme les trottinettes, skateboards, draisienues, etc.). **Sur cette filière volontaire, Screlec-Batribox enregistre à fin 2023, 33 adhérents pour 40 tonnes de batteries collectées.** Si cette catégorie de batteries n'entre pas dans le périmètre d'agrément pour le moment, l'éco-organisme se prépare à un lancement dès 2025.

Concernant les batteries industrielles >5 kg, là aussi Screlec-Batribox propose déjà un service de reprise grâce à des prestations spécifiques.

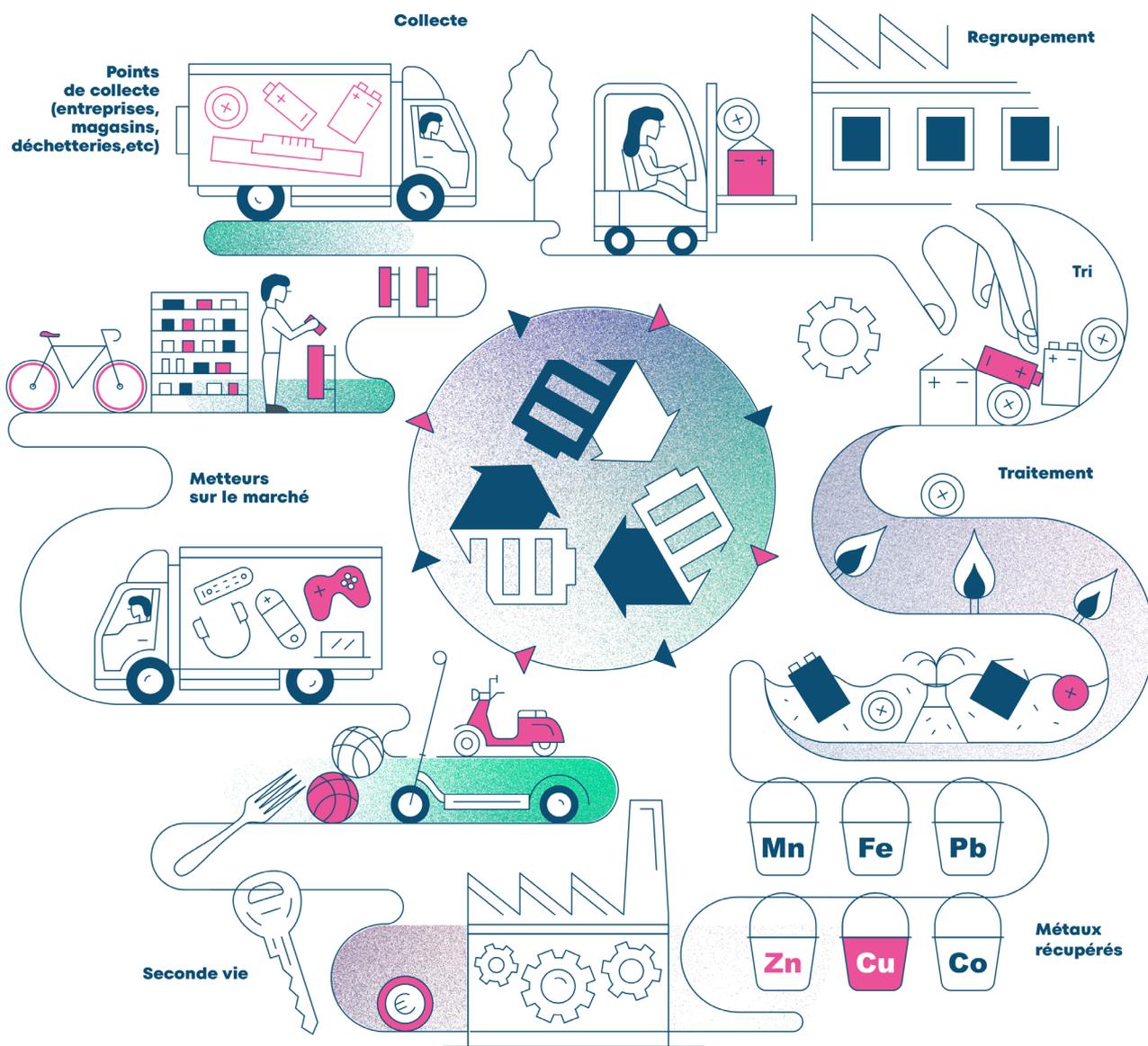
En s'entourant des pouvoirs publics, des industriels, metteurs sur le marché et des start-up, Screlec-Batribox est prêt à répondre à ces nouvelles responsabilités et à contribuer à une gestion durable et responsable des batteries.

Expert du recyclage des batteries depuis 25 ans, Screlec-Batribox souhaite :

- Répondre aux besoins des **metteurs sur le marché français** et les aider à répondre à leurs obligations réglementaires comme stipulé dans le Code de l'Environnement,
- Construire un **écosystème d'acteurs du réemploi et du reconditionnement en France** pour favoriser l'économie circulaire,
- Fournir un **service de collecte et de recyclage performant** pour répondre aux attentes des utilisateurs et des distributeurs.

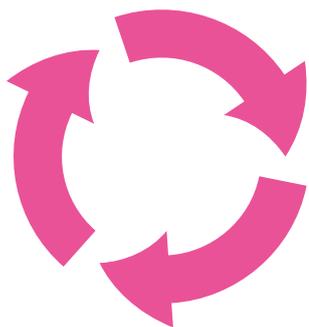


Le cycle de vie des piles et batteries



La solution de collecte Batribox





25 ans d'énergie au service de la sensibilisation et aux enjeux de l'économie circulaire & de la solidarité

Avec sa solution de collecte Batribox, Screlec-Batribox marque sa volonté de sensibiliser le grand public au tri. Les piles et batteries peuvent contenir des matières présentant un risque pour l'environnement et la santé humaine si elles sont jetées dans les ordures ménagères ou dans la nature. Leur traitement permet d'extraire et de valoriser près de **75%** des matières qui les composent (fer, cuivre, aluminium, cobalt...). En 2022, la filière a collecté **14 000 tonnes** de piles et accumulateurs portables mises sur le marché.

Dans la continuité de ses actions de sensibilisation, l'éco-organisme organise chaque année de nombreux événements locaux et des opérations nationales de collecte événementielle à destination du grand public et des professionnels.



Initié en 2015 par Screlec-Batribox et l'ONG Électriciens sans frontières, **Piles solidaires** est un projet pédagogique proposé aux écoles primaires et aux collèges en France. Lors de l'édition 2022-2023, plus de 60 tonnes ont été collectées. La participation des 1200 établissements scolaires a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants d'un village au Togo en finançant l'électrification et l'accès à une eau courante non polluée.



1 Pile = 1 Don, de l'énergie pour le Téléthon ! est le nom de la grande collecte de piles organisée par Screlec-Batribox et soutenue par les Lions Clubs de France, au profit de l'AFM-Téléthon. L'objectif est double : protéger l'environnement et contribuer à la lutte contre les maladies génétiques rares. En 2023, 145 tonnes de piles usagées ont été collectées et recyclées grâce à cette opération. Un succès qui a permis à Screlec-Batribox de remettre un chèque de 36 250 euros à l'AFM-Téléthon.



Depuis 2014, Screlec-Batribox organise le concours **Eco-foot** en s'associant à des clubs de football amateurs. L'objectif : sensibiliser pendant sept mois les joueurs et leur entourage au tri des déchets, au recyclage des piles et plus globalement à la préservation de l'environnement. De septembre 2023 à Mars 2024, 77 clubs de la Ligue Grand-Est de Football ont participé au concours en collectant ainsi plus de 20 tonnes.



Screlec-Batribox est également très présent auprès de la population martiniquaise. L'opération **Mési an piles** est une grande collecte dans les hypermarchés de la Martinique. Pour sensibiliser la population au recyclage des piles et petites batteries, Screlec-Batribox organise d'autres opérations tout au long de l'année. L'Opération Kay Pwop est organisée plusieurs fois par an en partenariat avec les EPCI, les communes et certains éco-organismes ainsi que des acteurs de l'ESS. Cette collecte événementielle multi déchets est très appréciée par la population car elle permet de pallier le manque de déchèteries sur le territoire.



Agréé par les pouvoirs publics, Screlec-Batribox est un éco-organisme à but non lucratif qui intervient sur l'ensemble du cycle de vie des piles et batteries. Investit d'une mission d'intérêt général, ses objectifs sont d'organiser la collecte et le recyclage de ces produits en France métropolitaine et certains territoires d'Outre-mer, de promouvoir l'éco-conception et le réemploi auprès de ses 6722 entreprises adhérentes, et de sensibiliser le grand public aux éco-gestes.

Contact presse : Agence Econovia

Emma Ridaoui - emma.ridaoui@econovia.fr - 06 58 04 46 51
Mélissa Aubert - melissa.aubert@econovia.fr - 06 15 44 98 74
Ludovic Bayle - ludovic.bayle@econovia.fr - 06 29 65 39 53